



FORMULAIRE DE CANDIDATURE

à retourner à democratie@ville-villennes-sur-seine.fr ou à l'accueil de la mairie avant le 15 août 2026

1. INFORMATIONS

Nom / Prénom :

Genre : Âge :

Adresse (à Villennes-sur-Seine) :

Email : Téléphone :

2. PROFIL

Situation : Étudiant Actif Retraité Autre

Profession :

Membre d'un autre comité consultatif ? Oui Non

Membre d'associations villennoises ? Oui Non

Si oui, merci de préciser :

3. MOTIVATION

Pourquoi souhaitez-vous candidater ? Quelles thématiques souhaitez-vous aborder ?

.....
.....
.....
.....

4. ENGAGEMENT

Je m'engage à participer aux travaux du comité
(2 réunions/an environ)

Je participerai dans un esprit de respect,
bienveillance et confidentialité

Fait à : Le :

Signature :

Informations complémentaires

- Le comité est composé de 10 membres maximum dont 7 habitants non élus
- Les membres sont choisis selon leur motivation, disponibilité, diversité de profil et capacité à contribuer à l'intérêt général
- Le mandat est de 3 ans, renouvelable une fois



Retrouvez toutes les infos sur
<https://www.ville-villennes-sur-seine.fr/>
(rubrique Vie municipale /
Gouvernance participative)



Données personnelles (RGPD)

La mairie de Villennes-sur-Seine collecte vos données afin d'étudier les candidatures au comité consultatif. Elles sont conservées par les services municipaux uniquement pendant la durée nécessaire à la sélection des membres.

Pour exercer une demande de droit (retrait de votre consentement, droit d'accès, de rectification, de portabilité et d'effacement de vos données et droit à la limitation du traitement de vos données) ou pour en savoir plus sur la gestion de vos données, vous pouvez contacter notre délégué à la protection des données : dpd@cigversailles.fr.

Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.